



Bienvenue au Service de Psychiatrie et Psychothérapie Adulte Ouest (SPPAO) et au Service Universitaire de Psychiatrie de l'Âge Avancé Ouest (SUPAA)

Vous allez effectuer un stage à l'hôpital Psychiatrique de Prangins.

Vous vous posez sûrement de nombreuses questions sur le déroulement de votre stage.

Ce livret vous présente notre institution, les modalités d'accueil et les connaissances à acquérir afin de faciliter les liens entre la théorie et la pratique.



Hôpital Psychiatrique de Prangins



Chemin Oscar Forel, 3 - 1197 Prangins
Tél. 021 314 33 00



SOMMAIRE

1. Aspects pratiques	page 4
<input type="checkbox"/> les bâtiments	
<input type="checkbox"/> l'accueil	
<input type="checkbox"/> les horaires	
<input type="checkbox"/> les repas	
<input type="checkbox"/> le logement	
2. Présentation du Secteur Psychiatrique Ouest	page 6
<input type="checkbox"/> directions	
<input type="checkbox"/> infrastructures du SPO :	
<input type="checkbox"/> AOC-UUC	
<input type="checkbox"/> le service de psychiatrie adulte	
<input type="checkbox"/> le service de psychiatrie de le personne âgée	
<input type="checkbox"/> patientèle et pathologies	
<input type="checkbox"/> missions du service infirmier	
3. Responsabilités	page 10
<input type="checkbox"/> du praticien formateur	
<input type="checkbox"/> du référent de stage	
<input type="checkbox"/> de l'étudiant	
4. Déroulement du stage	page 12
<input type="checkbox"/> l'encadrement	
<input type="checkbox"/> le suivi pendant le stage	
<input type="checkbox"/> bilan de début de formation	
<input type="checkbox"/> check-list des points à développer	
<input type="checkbox"/> développement des compétences	
<input type="checkbox"/> les évaluations	



1. Aspects pratiques

Présentation des bâtiments de l'Hôpital Psychiatrique de Prangins :

Bâtiment Hêtre

Au rez-de-chaussée : l'accueil (unité Urgences-crise – Orientation-Gestion de flux)-réception

Au rez-inférieur : La sociothérapie, le secrétariat médical et les bureaux médicaux

Au 1^{er} et 2^{ème} étage ; unité de soins Hêtre de psychiatrie de la personne âgée

Bâtiment Eglantines

Au rez-inférieur : Atelier Ergothérapie

Au rez-de-chaussée et 1^{er} étage : Eglantine 1-UHCD (unité d'Hospitalisation de Courte Durée)

Au 2^{ème} et 3^{ème} étage : Eglantine 2

Bâtiment « Haute Rive »

Au sous-sol : la physiothérapie, la cuisine centrale, la salle de repos.

Au rez-de-chaussée : La salle à manger, la cafétéria, le salon, la bibliothèque, et les bureaux médicaux.

1^{er} étage : Haute Rive I,

2^{ème} étage : Haute Rive II.

Bâtiment Les Cèdres

La direction médicale, la direction des soins, la direction administrative, le service social et les salles de conférences.

Bâtiment La Ruche

Equipe de psychiatrie communautaire adulte



L'accueil :

Vous serez accueillis le premier jour de votre stage à 8h à la réception de l'hôpital de Prangins et serez ensuite accompagnés dans l'unité de soins où se déroulera votre stage. Dans la première semaine de votre stage, une présentation institutionnelle vous sera proposée par les PF.

Les horaires :

Toute demande de modification de vos horaires, doit être faite auprès du PF et/ou du référent puis validé par l'Infirmier Chef d'Unité de Soins.

Pour la psychiatrie adulte :

Vos horaires seront de 6h45 à 15h45 (½ h pause), ou de 13h à 22h ou de 11h30-20h30

Exceptionnellement en hospitalier, 8h à 17h. L'horaire du jour de votre arrivée sera de 8h-17h

Pour la psychiatrie communautaire : 8h – 17h

Pour la psychiatrie de l'âge avancé :

Vos horaires seront de 6h45 à 15h45 (½ h pause), ou de 12h à 20h15

Les repas :

Vous pouvez déjeuner à la salle à manger d'Haute Rive ou dans l'unité. Vous avez aussi la possibilité de manger au self-service de la cafétéria.

Vous pouvez également acheter un sandwich à la cafétéria ou amener votre pique-nique.

Le logement :

Selon les disponibilités, vous pouvez réserver une chambre à l'hôpital de Prangins, en téléphonant à Mme Sauvageot responsable de l'intendance au 021 624 64 66 qui vous orientera vers le service concerné.

2. Présentation du Secteur Psychiatrique Ouest

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la pédopsychiatrie a été cantonalisée et le service de médecine des addictions a fait de même.

Le Département s'est réorganisé en filières. La gouvernance des soins en a été modifiée.

Le secteur psychiatrique ouest est un service du département de psychiatrie du CHUV.

Direction du département de psychiatrie du CHUV :

Pr Kerstin Von Plessen : Médecin Chef de département

Vincent Schneebeli : Directeur du service des soins

Luis Basterrechea : Directeur du service administratif

Direction du secteur de psychiatrie ouest :

Dr Julien Elowe : Médecin chef de service du SPPAO

Pr Armin Von Gunten : Médecin Chef de Service du SUPAA

Murielle Neyrat : Infirmière Cheffe de Service-ADSD ai

Muriel Baudraz, Karim Bouzourene, Anne-Séverine Schweizer : Administrateurs

Infrastructures et localisation du Secteur Psychiatrique Ouest :

Le SPO du canton de Vaud, offre des soins hospitaliers et ambulatoires à la population demeurant dans la région entre Lausanne et le canton de Genève.



AOC-UUC

Unité d'accueil d'Orientation – Urgences – Crise

Créée en novembre 2019, elle a pour missions de :

- Rationaliser les demandes d'hospitalisation et optimiser la réponse à l'urgence
- Mieux coordonner les demandes de soins psychiatriques pour tous les âges
- Assurer une présence médico-infirmière téléphonique et physique continue
- Permettre l'évaluation des patients dans un entretien d'investigation clinique
- Permettre l'orientation des patients et des proches en développant les alternatives à l'hospitalisation
- Assurer la gestion et le suivi de crise dans toutes situations de détresse psychologique méritant une aide d'urgence

Le secteur psychiatrique Ouest fait partie du SPPAO pour ce qui concerne les soins hospitaliers, ambulatoires et communautaires de l'adulte et il fait partie du SUPAA pour ce qui concerne les soins hospitaliers, ambulatoires et communautaires de l'âge avancé :

1/Le service de Psychiatrie Adulte, SPA :

L'hôpital Psychiatrique de Prangins, offre des prestations hospitalières à une population âgée de 18 à 65 ans, dans 4 unités de soins :

Haute Rive 1 ☎ 079 556 29 60

Haute Rive 2 ☎ 079 556 47 90



Eglantine 1 ☎ 079 556 37 70

Eglantine 2 ☎ 079 556 36 70

HR1, HR2 et EGL2 possèdent 17 lits, UHCD-EGL1 possède 13 lits les équipes sont composées de :

Un(e) médecin cadre pour une division de deux unités

Un(e) médecin chef de clinique et/ou chef de clinique adjoint

Trois médecins assistants.

Un(e) ICUS.

Un(e) équipe d'infirmiers (ières)

Un(e) ergothérapeute

Un(e) physiothérapeute

D'un(e) aide aux soins ou ASSC.

D'un (e) employé(e) d'intendance.

2/Le service de psychiatrie de la personne âgée :

Unité Hêtre ☎ 079 556 31 50

Offre des prestations hospitalières et ambulatoires à une population de plus de 65 ans. Elle comprend 20 lits dans un environnement sécurisé.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

Un médecin cadre

Un médecin chef de clinique ou chef de clinique adjoint.

Trois médecins assistants.

Un ICUS.

Une équipe d'infirmiers (ières)

Un(e) ergothérapeute

Un(e) physiothérapeute

Une équipe d'aides aux soins (ASSC, AS, EHASI)

Des prestations ambulatoires sont dispensées dans les policliniques de Nyon et de Morges.

Une équipe mobile favorise l'accès aux soins avec une orientation communautaire et favorise les alternatives à l'hospitalisation.

Le Secteur psychiatrique ouest propose différentes prises en charge ambulatoires :

Des consultations ambulatoires sont dispensées dans les policliniques de Nyon et Morges.

Une unité de thérapie comportementale et cognitive UNITECC

Une unité de consultation couple et famille UCCF

Un service de psychiatrie de liaison rattaché à l'hôpital de Nyon et de Morges.

Une équipe mobile qui offre un suivi intensif dans le milieu, un case management de transition, une détection précoce des troubles psychiques dans le cadre du programme TIPP, la réhabilitation par le travail avec le programme RESSORT.

Patients et pathologies :

Est accueillie et prise en charge toute personne souffrant de troubles psychiques et/ou cognitifs.

Liste des affections/pathologies les plus courantes :

Troubles psychotiques.

Troubles de la personnalité.

Troubles de l'humeur.

Troubles cognitifs.

Addictions-Dépendances.
Symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD)"

Missions générales du service infirmier :

Le service infirmier s'inscrit dans une politique de soins et médicale du CHUV et du Département de psychiatrie.

Il développe une activité de soins infirmiers personnalisés, qui vise à offrir des soins de qualité, centrés sur les attentes, les besoins et les problèmes spécifiques des patients tout en développant leur autonomie.

Notre approche thérapeutique est centrée sur le patient, sa famille, son contexte et sur la continuité des soins.

Les soins infirmiers sont dispensés par du personnel qualifié et spécialisé, la compétence de ce personnel est soutenue par les responsables hiérarchiques.

La responsabilité infirmière est valorisée dans un contexte de travail en interdisciplinarité.

Nous défendons un climat de dialogue et de collaboration au sein d'une équipe pluri professionnelle.

Notre activité quotidienne est sous-tendue par des principes d'actions :

- Le patient partenaire au centre de nos préoccupations.
- Un respect sans discrimination.
- Des compétences interdisciplinaires mobilisées au quotidien.
- Une communication pertinente à l'égard de nos partenaires.
- La satisfaction de tous comme objectif

3. Responsabilités

Du Praticien Formateur

Le Praticien formateur a suivi une formation Postgrade spécifique à l'encadrement des étudiants en stage.

Il est responsable de la qualité de la formation de l'étudiant sur le lieu de pratique professionnelle, dans un temps donné, en relation avec les objectifs de formation définis.

Sa mission est d'assurer la formation de l'étudiant selon les axes de responsabilités suivants :

Organiser le contexte de travail dans lequel va évoluer l'étudiant :

- Transmettre aux ICUS les dates des enseignements cliniques, des bilans de début et fin de stage
- S'assurer que les unités de soins ont désigné un référent
- Respecter les accords et conventions établis
- Collaborer avec les écoles

Stimuler le développement de compétences professionnelles chez l'étudiant par la mise en place d'un cadre pédagogique en encadrant l'étudiant de manière régulière selon des dates fixes ou sur demande de l'étudiant et/ou des référents :

- Participer à toutes les évaluations
- Impliquer l'équipe dans le projet de l'étudiant
- Inciter l'étudiant à intéresser l'équipe à son projet professionnel
- Superviser l'encadrement des étudiants par les professionnels des unités de soins si besoin est
- Soutenir les référents dans leurs tâches



Organiser des rencontres avec les différents acteurs de l'encadrement sur le terrain si besoin
Se montrer disponible pour les équipes
Participer au développement et au réajustement de l'offre en formation HES-SO :
Participer à l'évaluation de l'offre en formation et à son évolution.
Collaborer avec les formateurs des sites de formation.
Participer à la formation continue.

Le Praticien formateur exerce sa responsabilité d'encadrement de l'étudiant et se porte garant de la qualité des prestations proposées par l'étudiant aux destinataires des soins en respectant les accords et conventions signées par l'institution avec la HES-SO

Responsabilités du référent de stage

Le référent est nommé avant le début du stage au sein de l'équipe soignante. Il garantit :

- L'actualisation de ses connaissances
- L'accueil des étudiants en collaboration avec les praticiens formateurs
- La délégation des situations de soins que l'étudiant peut prendre en charge
- L'évaluation formative et sommative en se centrant sur le développement et l'acquisition des compétences de l'étudiant
- Le respect de l'étudiant dans son individualité, son rythme et ses démarches d'apprentissage
- L'accompagnement de la formation de l'étudiant
- Le développement de l'autonomie de l'étudiant en le considérant responsable de sa formation
- Donner du sens à la pratique infirmière
- Développer les capacités de l'étudiant à transférer ses connaissances
- Favoriser la construction des connaissances à partir de ce que l'étudiant sait et ses représentations
- Développer les connaissances de l'étudiant et élargir ses démarches d'apprentissage par exemple comment chercher les infos.

Responsabilités de l'étudiant

- L'étudiant est responsable de sa formation
- Il fixe ses objectifs de formation pratique
- Il prépare son stage en fonction des prérequis du livret d'accueil

4. Déroulement du stage

L'encadrement :

Lors de la première semaine de votre stage aura lieu une présentation du département de psychiatrie et du secteur Psychiatrique Ouest par les PF.

Deux fois par semaine, les mercredi et vendredi, de 14h00 à 15h30, deux PF présentent et animent :

- Soit des cours théoriques sur une pathologie sous forme de micros-enseignements par analyse de pratique (L'étudiant(e) anticipe le sujet qui est donné à l'avance).
- soit un groupe d'analyse de pratique est organisé et animé par les praticiens formateurs. L'étudiant(e) présente un sujet ou une thématique issue de la clinique lors de cette séance



- le 3^{ème} mercredi du mois a lieu le « mercredi des soins » : Il s'agit d'une rencontre institutionnelle sur une thématique de soins.

Votre présence est obligatoire aux séances précitées.

Le suivi pendant le stage :

Chaque jour vous travaillerez avec un(e) infirmier(ère) diplômé(e) qui sera responsable des patients qui vous seront confiés. C'est lui-elle qui vous guidera et à qui vous transmettez vos observations. N'hésitez pas à lui poser des questions et lui demander des supervisions.

Vous aurez un infirmier référent qui suivra vos progrès tout au long du stage et fera avec vous vos bilans.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons à tenir un journal « de bord », dès le premier jour de stage.

Vous allez observer et faire un grand nombre de choses, prenez le temps, chaque jour de vous « arrêter », d'écrire vos questionnements, de noter les recherches que vous souhaitez faire en fonction de vos objectifs.

Cela vous permettra de prendre le recul nécessaire pour profiter au mieux de votre stage. Ce matériel pourra être retravaillé avec les PF lors des groupes d'analyse de pratique.

Ce journal de bord vous appartient, mais si vous le souhaitez-vous pourrez le partager régulièrement avec vos référents et praticiens formateurs.

Bilan de début de Formation Pratique/contrat tripartite :

Il se fait avec le PF, l'étudiant et le référent d'école dans les premiers jours du stage.

Ce bilan permet de :

- Connaître les compétences que l'étudiant a choisi de développer.
- Connaître le parcours de l'étudiant
- Connaître le mode d'apprentissage de l'étudiant afin d'y adapter l'encadrement
- Connaître les lieux de formation pratique précédents de l'étudiant
- Mettre à jour les ressources, les problèmes de l'étudiant
- Connaître les objectifs personnels de l'étudiant

Check-list des points à développer :

Dès la 1ère semaine et tout au long du stage

- Observer le fonctionnement de l'équipe, organisation, rôle, répartition du travail...
- Observer les supports d'informations, dossiers de soins, PSI, admissions
- Faire un plan pour votre travail du lendemain.
- Exécuter des soins sous supervision
- Prendre du temps pour lire les documents mis à disposition dans les unités de soins



Durant le stage, vous aurez l'occasion de rencontrer les différents professionnels de l'équipe pluridisciplinaire en passant 1 ou 2 ½ journées dans leur service. Ces visites pourront faire l'objet de quelques notes dans votre journal de bord

Dès la 2ème semaine

Connaissance des médicaments dispensés aux patients dont vous vous occupez, voir et revoir les liens avec sa pathologie, faire une brève observation

Prendre un patient en coréférence

Dès la 3ème semaine

Prendre un patient en référence.

Observer ce qui se passe à l'accueil d'un patient et faire une brève observation afin de mettre en évidence ce qui est important pour le patient, pour l'infirmière, s'il y a une différence, essayez d'expliquer pourquoi.

A partir de vos connaissances du patient dont vous vous occupez, retracez son histoire de vie, voir comment le projet de soins s'inscrit dans sa prise en charge.

Participer à la rédaction des observations significatives, assurer des transmissions orales aux remises de service.

Assister en tant qu'observateur puis acteur aux colloques interdisciplinaires.

Pour les patients dont vous vous occupez, décrire le rôle des différents partenaires dans la prise en charge pluridisciplinaire.

Assister en tant qu'observateur à un entretien de réseau, aux entretiens médicaux infirmiers et entretiens infirmiers.

A l'issue de ces entretiens, il est important d'en rediscuter avec l'infirmière qui était présente.

A la fin du stage

Des Journées de récupération en lien avec le temps excédentaire effectué pourront être planifiées en dernière semaine de stage

Développement des compétences en lien avec la pratique de la psychiatrie.

Afin de valider les compétences en lien avec le stage, il vous sera demandé d'avoir toujours deux patients en coréférence et au moins 1 en référence en fonction de votre année et filière.

De travailler particulièrement sur les dossiers de ces patients, notamment le plan de soins, et d'assurer le suivi des transmissions écrites sous la responsabilité de votre référent.

D'approfondir vos connaissances en pathologies et pharmacologie.

Les évaluations

Evaluation continue :

Cette évaluation se déroule tout au long de la formation pratique. Les buts sont de :

Consigner l'auto-évaluation des étudiants et leurs remarques



Décrire la progression de l'étudiant
Consigner les remarques du PF et des référents
Servir de repères lors d'évaluations formatives

Cette évaluation peut revêtir plusieurs aspects :

- Bilan de la semaine écoulée
- Rencontres ponctuelles, à la demande des étudiants, des référents ou du PF
- Bilan après un geste technique, un entretien ou autre soin
- Bilan journalier

L'organisation et la réalisation de cette évaluation continue sont laissées à l'appréciation des différents acteurs. Cependant la traçabilité de ces évaluations doit être assurée pour servir de support aux évaluations plus formatives.

Evaluation intermédiaire formative :

Cette évaluation intermédiaire se fait :

- A la mi- stage
- Avec le référent et le PF

Son but est :

- De vérifier la progression de l'étudiant
- De redéfinir les objectifs si besoin
- De mettre l'accent sur les efforts à fournir
- De souligner les acquis de l'étudiant, de l'encourager dans sa progression
- D'évaluer l'encadrement reçu par l'étudiant et de le réajuster

Evaluation finale :

L'évaluation finale est de la responsabilité du PF.

Elle tient compte, des observations et des annotations de tous les professionnels qui ont travaillé avec l'étudiant.

L'évaluation finale se fait à partir de l'auto-évaluation de l'étudiant.

Un questionnaire de satisfaction sera envoyé le dernier lundi de stage, votre avis est précieux.



Les Praticiens formateurs :

Olivier Rosada	Eq Mobile	079 556 23 21
Carla Ferreira De Abreu	Hêtre	079 556 31 50
Benjamin Vives	Haute-Rive 2	079 556 47 90
Audrey Pinget	Haute-Rive 1	079 556 29 60
Jonathan Bouvet	Eglantine 1	079 556 37 70
Benjamin Aznar	Ergothérapie	079 556 03 84
Stefanie Getaz	Eglantine 2	079 556 36 70

Les F.P.T :

Séraphine Rubayiza	Hêtre	079 556 31 50
Hilal Polat	Hêtre	079 556 31 50
Geet Aellen	Eglantine 1	079 556 37 70
Aimée Belayachi	Eglantine 2	079 556 36 70
Grégoire Petitpierre	Eglantine 1	079 556 37 70

